



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 3 juin 2020 — N° 114

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de remercier les médias et inviter les citoyens à demeurer informés lors de la pandémie de la COVID-19.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de rendre hommage aux travailleurs et aux autorités de la circonscription de Jacques-Cartier pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire du Club de golf de Lorette inc..

M. Derraji (Nelligan) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sammy Cavallaro pour son esprit d'entrepreneuriat.

Mme Perry Mélançon (Gaspé) fait une déclaration afin de souligner la Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

3 juin 2020

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de souligner la mobilisation des citoyens, des entreprises et des organismes communautaires de la circonscription de Lotbinière-Frontenac dans la lutte contre la COVID-19.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage au personnel du réseau de la santé de la circonscription de Granby pour leurs efforts dans la lutte contre la COVID-19.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner la mobilisation des citoyens, des entreprises et des organismes de la circonscription d'Hochelaga-Maisonneuve dans la lutte contre la COVID-19.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage aux organismes communautaires de la circonscription de Lac-Saint-Jean pour leur contribution à la lutte contre la COVID-19.

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de souligner les actes de générosité des citoyens de la circonscription de Bourget lors de la crise de la COVID-19.

À 9 h 52, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

2012

3 juin 2020

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 61 Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **351** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 61.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 492 Loi sur le droit à la déconnexion

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

3 juin 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **352** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 492.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de Mme LeBel, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport détaillé des activités du Fonds Accès Justice 2018-2019.
(Dépôt n° 1594-20200603)

Puis, au nom de M. Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il dépose :

Le rapport annuel 2019 de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.
(Dépôt n° 1595-20200603)

M. le président dépose :

Le Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2020-2021 – juin 2020.
(Dépôt n° 1596-20200603)

3 juin 2020

Dépôts de pétitions

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 201 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'octroi d'une prime pour les agents et agentes de sécurité touchés par la pandémie.

(Dépôt n° 1597-20200603)

M. Nadeau-Dubois (Gouin), en remplacement de Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 353 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'autonomie alimentaire et élargissement des droits des producteurs agricoles en matière de production et de vente directe.

(Dépôt n° 1598-20200603)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Legault, premier ministre, propose :

Attendu que le deuxième alinéa de l'article 33 de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (chapitre T-11.011) prévoit que l'Assemblée nationale détermine la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du commissaire au lobbyisme;

3 juin 2020

Attendu que le 17 octobre 2017 l'Assemblée nationale a nommé M. Jean-François Routhier commissaire au lobbyisme et qu'elle a déterminé les conditions de travail de ce dernier;

Attendu que les fonctions du commissaire au lobbyisme ont été modifiées par la Loi transférant au commissaire au lobbyisme la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale (2019, chapitre 13);

Attendu qu'il y a lieu de modifier le niveau d'emploi et le traitement annuel de M. Jean-François Routhier, commissaire au lobbyisme;

Il est proposé, en conséquence, par M. François Legault, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants :

QUE le niveau d'emploi et le traitement annuel de M. Jean-François Routhier, commissaire au lobbyisme, soient modifiés;

QUE les nouvelles conditions de travail de M. Jean-François Routhier comme commissaire au lobbyisme soient celles déposées en annexe, à compter des présentes.

Puis, M. Legault, premier ministre, dépose :

La rémunération et les autres conditions de travail de M. Jean-François Routhier comme commissaire aux lobbyisme.

(Dépôt n° 1599-20200603)

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

3 juin 2020

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **353** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la réforme du Programme de l'expérience québécoise; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Leitão (Robert-Baldwin), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les prévisions actuelles du ministre des Finances; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. LeBel (Rimouski), conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le travail des préposés aux bénéficiaires; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'édition 2020 du
Mois de l'eau;

3 juin 2020

QU'elle reconnaisse l'importance du patrimoine collectif que constitue cette ressource vitale qu'est l'eau;

QU'elle rappelle le rôle essentiel de l'eau dans le développement de l'hydroélectricité, une énergie renouvelable produite au Québec;

Enfin, qu'elle réitère la nécessité de sensibiliser la population sur l'eau et ses enjeux.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **354** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification.

À 11 h 18, M. le président suspend les travaux quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 30.

3 juin 2020

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020 et à la suite du dépôt, le 26 mai 2020, du rapport de la commission des institutions sur l'étude détaillée du projet de loi n° 32, loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel, le projet de loi a été déposé en commission plénière pour compléter son étude détaillée.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 355 en annexe)

Pour : **92** Contre : **0** Abstention : **0**

Commission plénière

La commission plénière entreprend l'étude du projet de loi n°32.

3 juin 2020

À 13 heures, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

La commission plénière poursuit l'étude du projet de loi n°32, puis il est amendé et rapporté.

Le rapport de la commission plénière est mis aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

Le rapport de la commission plénière est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **356** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Adoption

Conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, Mme LeBel, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 32, Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel, soit adopté.

3 juin 2020

Après débat, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée le 13 mai 2020, les votes des leaders parlementaires et des députés indépendants sont enregistrés.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **357** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 32 est adopté.

À 17 h 58, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 4 juin 2020, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 3 juin 2020, à 15 h 25, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Lacombe, ministre de la Famille, le représentant du premier ministre, de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), la représentante de la cheffe de l'opposition officielle, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 18 Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes

3 juin 2020

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

2022

3 juin 2020

ANNEXE
Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor :

(Vote n° 351)
POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
	(Rimouski)		

3 juin 2020

Sur la motion de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) :

(Vote n° 352)

(Identique au vote n° 351)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, proposant que de modifier le niveau d'emploi et le traitement annuel de M. Jean-François Routhier, commissaire au lobbyisme :

(Vote n° 353)

(Identique au vote n° 351)

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Gaudreault (Jonquière), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin):

(Vote n° 354)

(Identique au vote n° 351)

3 juin 2020

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 355)

POUR - 92

Allaire (CAQ)	Fontecilla (QS)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Foster (CAQ)	(Rimouski)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Gaudreault (PQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	(Jonquière)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Ghazal (QS)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Leduc (QS)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Legault (CAQ)	(Bonaventure)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chauveau)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	(Chapleau)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Marissal (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Zanetti (QS)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	
Dorion (QS)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

3 juin 2020

Sur le rapport de la commission plénière :

(Vote n° 356)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
	(Rimouski)		

3 juin 2020

Sur la motion de Mme LeBel, ministre de la Justice :

(Vote n° 357)

POUR - 121

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	